

RECOMMANDATIONS

- **REDUCTION DE PARCOURS**

En cas de réduction de parcours à une marque à contourner, (RCV 32.2(a)), la CCA recommande que le comité de course établisse si possible la ligne d'arrivée de manière à conserver le côté requis de la marque à contourner.

- **UTILISATION DES AVIS DE COURSE TYPE ET DES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE**

En complément de la prescription à la RCV 25, pour les compétitions de grade autre que 4 et 5, il est recommandé d'utiliser les avis de course et instructions de course type.

- **MATERIALIZATION LIGNE DE DEPART**

Selon les possibilités matérielles, une ligne de départ doit être matérialisée par 2 bateaux plutôt que par un bateau et une bouée (à l'exception du slalom en windsurf).

- **PROCEDURE DE DEPART**

L'utilisation du pavillon « P » comme signal préparatoire est la procédure à privilégier.

- **DEPART SOUS PAVILLON NOIR**

Le pavillon « Noir » lors d'une première procédure de départ de chaque course ne doit pas être utilisé, sauf circonstance exceptionnelle.

- **AFFICHAGE DES OCS, ZFP et BFD**

Les OCS, ZFP et BFD seront affichés sur le bateau comité avant la nouvelle procédure de départ.

- **UTILISATION DU FORMULAIRE DE RECLAMATION SIMPLIFIE**

Il est recommandé aux organisateurs de mettre à disposition des jeunes coureurs des formulaires simplifiés de réclamation.

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/Formulaires/Form_Reclamation_Simpl.zip

- **BRIEFING ET INFORMATIONS VERBALES**

En cas de briefing ou d'informations verbales communiquées aux concurrents sur l'eau ou à terre, il est recommandé au comité de course d'établir et d'afficher un compte rendu écrit reprenant les points annoncés.

- **GESTION DU TEMPS COMPETITIONS JEUNES**

Lors des compétitions jeunes, l'équipe d'arbitrage doit gérer la durée des courses de façon à ce que tous les coureurs puissent être rentrés à terre suffisamment tôt pour que toutes les tâches (rangement du matériel, dépôt des réclamations, instructions, etc.) soient réalisées à une heure raisonnable, en rapport avec l'âge des coureurs.

- **AFFICHAGE DES PENALITES SANS INSTRUCTION**

Les numéros des bateaux pénalisés sans instruction par le comité de course doivent être affichés sur le tableau officiel (OCS, ZFP, BFD, élargement ...).

- **UTILISATION D'ARMES A FEU (ligne de départ supérieure à 0,1Mn)**

L'utilisation d'autres moyens sonores adaptés, en remplacement des armes à feu, est à privilégier pour les compétitions de plus de 30 bateaux ou nécessitant une ligne de départ de plus de 0,1 Mn (environ 185 mètres).